



Le Fromager

Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues
et Civilisations

Fréquence :

TRIMESTRIELLE

ISSN-L : 3079-8388

ISSN-P : 3079-837X

Editeur :

**UFR/Lettres et Langues de l'Université Alassane
Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)**

WWW.REVUEFROMAGER.NET

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Directeur de publication

DANHO Yayo Vincent
Maître de Conférences
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction

KOUAMÉ Arsène

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen
Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité scientifique

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
GOMA-THETHET Roal, Maître de conférences, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
Klaus van EICKELS, Professeur titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg (Allemagne)
KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro
LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

Comité de rédaction

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny

DJAMALA Kouadio Alexandre Histoire, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUAME N’Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Histoire, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d’Ivoire)

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUASSI Koffi Sylvain, Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

MAWA-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N’SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N’gouabi de Brazzaville

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, philosophie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d’Ivoire

Comité de lecture

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DEDE Jean Charles, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DJAMALA Kouadio Alexandre, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMA-THETHET Roval, Maître de conférences, Université Marien N’Gouabi de Brazzaville

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

KOUAME N’Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Université Peleforo Gon Coulibaly

KOUASSI Koffi Sylvain, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

MAWA -Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'Gouabi de Brazzaville

N'GUESSAN Konan Parfait, Maître-Assistant, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké

SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

POLITIQUE ÉDITORIALE

Le Fromager est une revue internationale qui fournit une plateforme aux scientifiques et aux chercheurs du monde entier pour la diffusion des connaissances en sciences humaines et sociales et domaines connexes. Les articles publiés sont en accès libre et, donc, accessibles à toute personne.

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Le Fromager n'accepte que des articles inédits et originaux en français ou en anglais. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.

Le manuscrit est remis à deux rapporteurs au moins, choisis en fonction de leur compétence dans la discipline. Le secrétariat de rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le Comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai — d'autant plus long que l'article sera parvenu plus tôt au secrétariat pour remettre la version définitive de son texte.

Les auteurs sont invités à respecter les délais qui leur seront communiqués, sous peine de voir la publication de leurs travaux repoussée au numéro suivant.

1. Structure de l'article

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots maximum], Mots clés [5 mots maximum] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots au plus], Mots clés [5 mots au plus] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

2. Longueur de l'article

Quelle que soit la nature de l'article, sa longueur maximale, incluant aussi bien le texte principal que les résumés, les notes et la documentation, doit être comprise **entre 5000 et 8000 mots**.

3. Formats d'enregistrement et d'envoi

Tous les articles doivent nous parvenir obligatoirement en version numérique.

Texte numérique (Word et PDF)

3.1 Traitement de texte

La saisie de l'article doit être effectuée avec traitement de texte Word, obligatoirement en **police Garamond de taille 12, interligne simple (1)**.

La mise en forme (changement de corps, de caractères, normalisation des titres, etc.) est réalisée par l'équipe éditoriale de la revue. Les césures manuelles, le soulignement, le retrait d'alinéa ou de tabulation pour les paragraphes sont proscrits. Une ligne sera sautée pour différencier les paragraphes.

Pour la ponctuation, les normes sont les suivantes : un espace après (.) et (,) ; un espace avant et après (;), (:), (?), et (!). Les signes mathématiques (+, —, etc.) sont précédés et suivis d'un espace.

L'utilisation des guillemets français (« ») doit être privilégiée. Les guillemets anglais (" ") ne doivent apparaître qu'à l'intérieur de citations déjà entre guillemets.

Les chiffres incorporés dans le texte doivent être écrits en toutes lettres jusqu'au nombre cent. Au-delà, ils le seront sous forme de chiffres arabes (101, 102, 103...)

Les siècles doivent être indiqués en chiffres romains (I, II, III, IV, X, XX).

Les appels de note doivent se situer avant la ponctuation.

3.2. Le texte imprimé

Le texte comporte une marge de 2,5 cm sur les quatre bords. L'auteur peut faire apparaître directement les enrichissements typographiques ou avoir recours aux codes suivants : 1 trait : italiques 2 traits : capitales (majuscules) 1 trait ondulé : caractères gras. Le texte sera paginé.

4. Pagination

Le document est paginé de la page de titre aux références bibliographiques. Cette pagination sera continue sans bis, ter, etc.

5. Références bibliographiques

S'assurer que toutes les références bibliographiques indiquées dans le texte, et seulement celles-ci s'y trouvent. Elles doivent être présentées selon les normes suivantes :

5.1. Bibliographie

– Pour un ouvrage :

PICLIN Michel, 2017, *La notion de transcendance : son sens, son évolution*, Paris, Armand Colin.

– Pour un article de périodique :

IGUE Ogunsola, 2010, « Une nouvelle génération de leaders en Afrique : quels enjeux ? », *Revue internationale de politique de développement*, vol. 1, No. 2, p. 119-138.

– Pour un article dans un ouvrage :

ZARADER Marlène, 1981, « Être et Transcendance Chez Heidegger », in Martin KAPPLER (dir.), *Métaphysique et Morale*, Paris, L'Harmattan, p. x-y.

– Pour une thèse :

OLEH Kam, 2008, « Logiques paysannes, logiques des développeurs et stratégies participatives dans les projets de développements ; l'exemple du projet Bad-Ouest en Côte d'Ivoire », Thèse unique de doctorat, Institut d'Ethnologie, Université Cocody, Côte D'Ivoire.

5.2. Sources

– Pour les sources écrites :

Nom de la structure conservant le document (Centre d'archives), fonds, carton ou dossier, titre du document, année (exemple : GGAEF — 4 (1) D39 : Rapport annuel d'ensemble de la colonie du Gabon, en 1939).

– Pour les sources orales :

Nom(s) et prénom(s) de l'informateur, numéro d'ordre, date et lieu de l'entretien, sa qualité et sa profession, son âge et/ou sa date de naissance.

6. Références et notes

6.1. Appel de référence

Dans le texte, l'appel à la référence bibliographique se fait suivant la méthode du premier élément et de la date, entre parenthèses. En d'autres termes, les références des ouvrages et des articles doivent être placées à l'intérieur du texte en indiquant, entre parenthèses, le nom de l'auteur précédé de l'abréviation de son prénom, l'année et/ou la (les) page(s) consulté(es), suivis de deux points. Exemple : (A. Koffi, 2012 : 54-55).

Si plusieurs références existent dans la même année pour un même auteur, faire suivre la date de a, b, etc., tant dans l'appel que dans la bibliographie : (A. Koffi, 2012a).

À partir de trois auteurs, faire suivre le premier auteur de et *al.* : (K. Arnaud et *al.* 2010). Quand il est fait appel à plusieurs références distinctes, on séparera les différentes références par un point-virgule (;) : (E. Kedar, 1978, 1989 ; E. Zadi, 1990).

6.2. Références aux sources

Les références aux sources (orales ou imprimées) doivent être indiquées en note de bas de page selon une numérotation continue.

6.3. Notes de bas de page

Les explications ou autres développements explicitant le texte doivent être placés en notes de bas de page correspondante (sous la forme : 1, 2, 3, etc.). Ces notes infra-paginales doivent être exceptionnelles et aussi brèves que possible.

6.4. Citations

Le texte peut comporter des citations. Celles-ci doivent être mises en évidence à partir de lignes ; retrait gauche et droite en interligne simple, en italique et entre guillemets.

– Les **citations courtes** (1, 2 ou 3 lignes) doivent être entre guillemets français à l'intérieur des paragraphes en police 12, interligne simple.

– Les **citations longues** (4 lignes et plus) doivent être sans guillemets et hors texte, avec un retrait de 1 cm à gauche et interligne simple.

– Les **Crochets** : Mettre entre crochets [] les lettres ou les mots ajoutés ou changés dans une citation, de même que les points de suspension indiquant la coupure d'un passage [...].

7. Les documents non textuels

7.1 Illustrations

L'ensemble des illustrations, y compris les photographies, doit impérativement accompagner la première expédition de l'article. En plus de chaque original, l'auteur fournira une copie aux dimensions souhaitées pour la publication : pleine page, demi-page, sur une colonne, etc. Au dos seront portés le nom du ou des auteurs, le numéro de la figure, l'indication du haut de l'illustration.

La justification maximale est de 120 mm de largeur sur 200 mm de hauteur pour une illustration pleine page. Les textes portés sur les illustrations seront en Garamond.

7.2 Dessins originaux

Ils seront soit tracés à l'encre de Chine, soit issus de traitement informatique imprimé dans de bonnes conditions. Dans ce dernier cas, on évitera les trames dessinées. Pour les objets lithiques, les croquis dits « schémas diacritiques » gagneront à être accompagnés des dessins traités en hachures valorisantes qui, eux, montrent la morphologie technique.

7.3 Documents photographiques

Les documents doivent être parfaitement nets, contrastés et être fournis sous forme de fichier numérique ; enregistrés pour « PC » (Photoshop ©/niveaux de gris 300 ppi ou bitmap 600 ppi/Tiff/taille de publication dans Illustrator © ou tout autre logiciel de dessin vectoriel/EPS/textes vectorisés).

7.4 Tableaux

La revue n'assure pas la composition des tableaux. Ils devront être remis sous forme de fichiers Acrobat © PDF (print/niveau de gris/taille de publication/300dpi) ou Illustrator © (EPS/niveau de gris/taille de publication/300dpi), respectant la justification et la mise en pages de la revue. Privilégier les fontes Garamond.

7.5 Échelles

Aussi souvent que possible, la représentation grandeur nature sera recherchée. Lorsque la réduction s'impose, l'auteur aura soin de prévoir une échelle de réduction constante pour une même catégorie de vestiges. Pour chaque carte ou plan, l'auteur donnera une échelle graphique, ainsi que la direction du Nord. Pour les objets dessinés ou photographiés, une échelle, si possible constante, accompagnera chaque pièce ou ensemble de pièces.

7.6 Titres des illustrations, photos et tableaux

Toutes les illustrations, toutes les photos et tous les tableaux doivent avoir des titres. Ces titres sont obligatoirement placés en dessous des illustrations, des photos ou des tableaux.

7.7 Légendes

L'auteur accordera un soin particulier à la qualité des légendes. Les illustrations, les photos, les tableaux et leurs légendes constituent souvent le premier contact du lecteur avec l'article. Les légendes doivent être placées en dessous des titres.

7.8 Appels des illustrations, photos et tableaux

Dans le texte, l'auteur doit obligatoirement indiquer l'appel aux illustrations, photos ou tableaux. Cet appel doit être en chiffres arabes : (fig. 1), (tabl. 2), (pl. 3 - fig. 4), etc.

Site internet de LE FROMAGER : <https://revuefromager.net/>
L'équipe éditoriale

SOMMAIRE

Aïkpa Benjamin DIOMAND

Concentration du capital chez Marx et réflexion sur l'écosystème des petites et moyennes entreprises et des petites et moyennes industries africaines 9-22

Akpolé Koffi Daniel YAO, Rosine Cinthia GAHÉ-GOHOUN

La responsabilité face à la captivité de l'être : enquête sur l'éthique lévinassienne 23-34

Albert DJIDOHOKPIN, LANHA Magloire

Prise en compte de l'approche genre dans la scolarisation des filles au cours secondaire dans le département de l'Atacora en République du Bénin 35-47

Alima NTAINTIE

Appropriation et pérennisation des projets de développement local au Cameroun : entre défis institutionnels et participation citoyenne. Le cas du Programme National de Développement Participatif (PNDP) dans le département du Noun (2004-2024) 48-61

Arsène N'guessan KOUADIO, Pierre Anvo AYEMOU, Arsène Géthème Attoukora KOUADIO

Transition urbaine et polarisation des défis de l'assainissement à l'aide des SIG à Méagui (Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire) 62-78

Barnabé Cossi HOUEDIN

Relogement post-dégueerpissement et marginalité urbaine : étude de cas à Abidjan 79-106

Constant Cyrille MAMPOUMA MBERI

Transversalité de la question du beau dans la métaphysique chez Platon 107-122

Datté Anderson KOUADIO, Atsé Calvin YAPI, LemissaYann Kersen KOFFI

Dégradation de la voirie et les pratiques de mobilité urbaine à Toumodi (Côte d'Ivoire) 123-140

Diadjim ZANRE

Le développement de la culture du haricot vert dans la province du Bam au Burkina Faso de 1973 à 1991 : un levier stratégique de lutte contre la pauvreté pour les politiques publiques 141-160

Djofolo DOUMBIA

L'écriture mémorielle de l'acte terroriste dans *Le Lambeau* de Philippe Lançon 161-171

Dougoutigui BAMBA, Kouadio Joseph KRA

La promotion du tourisme à Korhogo : impacts des infrastructures et moyens de transport 172-192

Élise ABENG ZE

Emile Zola et Calixthe Beyala : vers une écriture de la censure et de la reconstruction sociale 193-207

Faya Pascal IFFONO, Aboudou Wabi RADJI, Marie-Thérèse DRAMOU

Ethnomusicologie de la région forestière en République de Guinée : entre adaptation moderne et défi de sauvegarde et de transmission 208-220

Francis Pacôme KOUAKOU

Éducation et sensibilisation dans la lutte contre la schistosomiase urogénitale dans la sous-préfecture de Guessigué (département d'Agboville) dans un contexte de covid-19 221-235

Gomongo Nargawélé SILUÉ, Azo Assiène Samuel LOGBO

L'attention au vivant : essai d'une lecture écostylistique du roman *En compagnie des hommes* de Véronique Tadjo 236-253

Inoussa SAVADOGO

Le développement maraîcher dans le Yatenga, au nord du Burkina Faso : une réponse aux sécheresses de 1970 à nos jours 254-267

Issiaka KONÉ, Zanga Aboudramane TOURÉ

Logiques organisationnelles et impacts de l'absentéisme sur la qualité du service public dans la région de Gbêkê (Côte d'Ivoire) 268-283

Koffi Évariste KOUASSI

Recours aux forces invisibles et sécurisation des biens privés à Abidjan : une analyse de l'efficacité symbolique des dispositifs de protection spirituelle **284-300**

Koffi Mathurin N'GUESSAN

Le miroir fissuré de la certitude : critique du réalisme absolu chez Cournot à la lumière du probabilisme **301-313**

Méndez Carrión Reina Aurora épouse ALKOIRET

L'hostilité dans les relations de couple en Afrique **314-328**

Miadjingarti DINGAMRO, Amane TATOLOUM, Masdewel MOUGA

L'exploitabilité apicole dans le Mandoul : analyse de la productivité et enjeux socioéconomiques de la chaîne de valeur miel **329-351**

Mohamed Beydi SANGARE, Moussa Fadiala BOCOUM

Gestion des déchets solides à Bamako : analyse diagnostique, obstacles et stratégies d'optimisation **352-364**

Moussa Fadiala BOCOUM

Dynamique d'adoption de la mécanisation agricole dans le bassin cotonnier de Koutiala **365-381**

Moussa Fadiala BOCOUM

Expansion agricole et dégradation du couvert végétal, étude de l'office du Niger **382-391**

Narcisse Rostand MIAFO YANOU

Le présent de l'État en Afrique **392-408**

Natalie MADZO, Placide MENGOUA

Pratiques de gestion des ressources humaines et satisfaction des enseignants au travail dans les établissements secondaires publics de Bertoua **409-425**

N'doumy Noël ABE, Madoussou DIABAGATÉ, Zanga Aboudramane TOURÉ

Les parcours thérapeutiques des PVVIH à Bouaké : entre rationalité biomédicale, croyances locales et contraintes socio-sanitaires **426-438**

N'Zué Koffi Arsène GNA

L'adaptation des « avec » en milieu urbain face à l'exclusion bancaire : une analyse socio-économique à Kinshasa (RDC) **439-462**

Rahma HAMIDÉ ABRAS

Méthodes andragogiques, motivation et persévérances des étudiants en Conseiller d'Alphabétisation, d'Education Non Formelle (CAENF) de l'Ecole Normale Supérieure de N'Djaména **463-475**

Rémi Oscar AKA, Amadou TAMBOURA, Sakibou KOULAWELE ALIDOU

Évaluation de l'approche ethnomathématique du jeu awalé dans l'enseignement secondaire en République du Bénin **476-489**

Robert Lorimer ZOUKPÉ

La perméabilité de la frontière Côte d'Ivoire-Burkina-Faso et structuration des groupes armés : cas de Doropo dans la région du Bounkani (nord-est ivoirien) **490-508**

Sadio SIDIBE, Moussa Fadiala BOCOUM

Éthique, sacre et biodiversité : les nouveaux défis africains **509-521**

Tiasvi Yao Raoul AGBAVON, Jean-Baptiste KOFFI

Claude Bernard et Canguilhem : du déterminisme de la normativité à la normativité du déterminisme **522-534**

Gnantin Mathias GAHIÉ, Kapiéfolo Julien KONE, Zahouela Marcelin SIAGBE

Électricité et développement du numérique dans la Sous-préfecture de Tiobli : contraintes énergétiques et dynamiques du développement local **535-550**

Gestion des déchets solides à Bamako : analyse diagnostique, obstacles et stratégies d'optimisation

Mohamed Beydi SANGARE

Maitre de conférences en Économie
FSEG (Mali)

Moussa Fadiala BOCOUM

Docteur en Géographie-Environnement
Institut Post Universitaire (Mali)
bfadiala@gmail.com

Résumé

La production énorme de déchets solides fait de plus en plus polémique dans les décisions politiques en Afrique au vu de l'insuffisance de financements pour leur gestion, de leur faible recyclage et ou leur faible incinération adéquate. Loin d'en être une exception, Bamako, la capitale du Mali, est également dans le collimateur de cette vive polémique. Le présent article dépeint le constat de terrain de la situation qui prévaut à Bamako quant à la prolifération de ces déchets solides urbains. L'objectif de cette étude est de faire l'état des lieux de leur pollution. La démarche méthodologique adoptée au cours de cette étude est basée sur l'observation directe, la recherche documentaire, des travaux de terrain et la cartographie. Avec une population citadine estimée à 4 227 569 (RGPH, INSD, 2023), les résultats de terrain montrent que seulement 24 camions bennes de 10m³ de la Direction des Services de Voirie et d'Assainissement (DSUVA) convoient environ plus de 600.000 tonnes de déchets annuellement à Noumoubougou située à environ 30 Km de Bamako, avec un taux de collecte estimé entre 50 et 60%. Ces constats de terrain montrent toute l'urgence d'en faire un problème de santé publique car notre survie y est intimement liée.

Mots clés : recyclage-incinération adéquate-déchets solides urbains-pollution dynamique morphogénique-Ouagadougou.

Abstract:

The increase of solid waste is likely to increase at the rate of global population increase. Thus, it's good to note that this huge production of solid waste is more and more controversial in political decisions in Africa regarding financing their management, their low recycling aspect and / or their low adequate incineration. Far from being an exception, Ouagadougou, the capital of Burkina Faso, is also in the crosshairs of this heated controversy. Moreover, a morphogenic dynamism shows to an accentuation even an acceleration of soil degradation concurrent with environmental pollution linked to population growth. As a result, the relationship between urban solid waste, population growth and environmental protection appears to be one of the major current challenges facing our municipalities. With an urban population of 2 415 266 in 2019, around ten dump trucks from the Public Health and Hygiene Department transport approximately 600 ton of waste annually to the Technical Landfill Center with an estimated collection rate of 50 to 60%. Thus, these field observations show the urgency of making this a public health issue for both the municipality and the Burkinabe nation, as the survival of the population is closely linked to it.

Keywords: recycling- adequate incineration- urban solid waste- pollution- - morphological dynamics-Ouagadougou.

Introduction

La ville de Bamako, à l'instar des grandes métropoles africaines, fait face à des défis majeurs en matière de préservation de l'environnement et d'amélioration du cadre de vie. Ainsi, la complexité liée aux nouveaux modes de consommation impose à la municipalité un engagement et une constante disponibilité des moyens matériels. Ces matériels devraient permettre de relever les défis suscités pour l'assainissement de la ville. Avec une population citadine estimée à 4 227 569 au Recensement Général de la Population et de l'Habitat en 2023, les résultats de terrain montrent une insuffisance de matériels roulants. Seulement 24 camions bennes de 10m³ de la Direction des Services de Voirie et de l'Assainissement (DSUVA) convoient environ plus de 600.000 tonnes de déchets annuellement à la décharge principale de Noumoubougou avec un taux de collecte estimé entre 50 et 60%. Pour E. Oloto, et al. (2012), cette situation n'est pas étonnante car « les pays africains souffrent d'un manque de planification du développement des zones périurbaines ; cela explique aisément l'absence de sauvegardes environnementales et sociales constatée dans la plupart de nos villes ».

Au terme de la loi n°2017-051 du 2 octobre 2017 portant code général des collectivités territoriales au Mali, « les collectivités territoriales concourent avec l'État à l'administration et à l'aménagement du territoire, au développement économique, social, éducatif, culturel et scientifique ainsi qu'à la protection, à la gestion des ressources naturelles et à l'amélioration du cadre de vie ». C'est en conformité avec cette loi que le Conseil Municipal de la ville de Bamako, dans l'exercice régulier de ses prérogatives, a adopté son programme de mandat bâti autour de dix (10) grands axes de développement. En 2022, le Mali a produit près de 320 000 tonnes de déchets plastiques contre plus de 17 089 tonnes en 2014, selon des chiffres publiés par le ministère de l'environnement en 2023. Pour relever les défis relatifs à la préservation de l'environnement et partant de la gestion des déchets solides urbains, la filière déchet a fait l'objet d'une restructuration qui implique l'ensemble des acteurs de ladite filière selon « le principe de subsidiarité » du code général des collectivités territoriales. Ce principe stipule qu'« en matière de gestion des déchets, les décisions doivent être prises, les objectifs réalisés et les moyens définis aux niveaux les plus appropriés ». Les déchets solides en général, ceux plastiques en particulier, pullulent de plus en plus sporadiquement le paysage de la ville sachant que ces objets plastiques sont peu biodégradables dans leur ensemble.

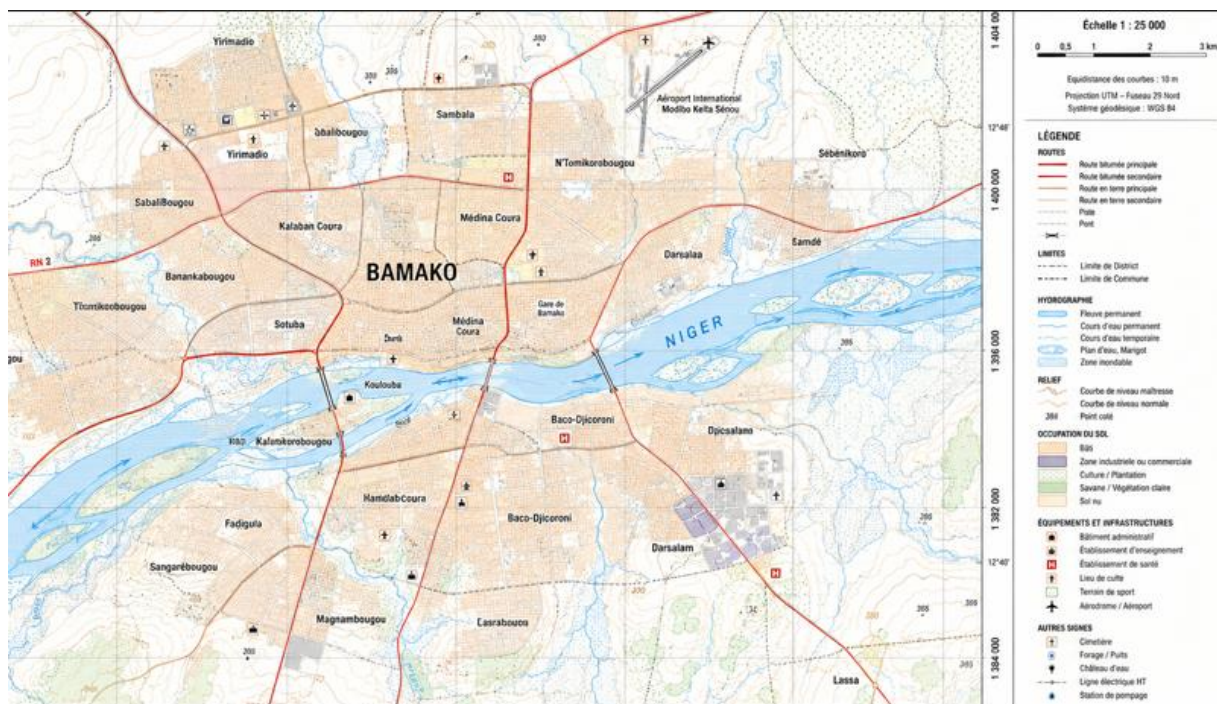
Partant d'un tel constat, quelles sont les politiques publiques mises en place pour la gestion des déchets solides urbains à Bamako ? Notre étude a pour principal objectif d'analyser l'efficacité des politiques publiques en place concernant la gestion des déchets solides urbains. La démarche méthodologique adoptée au cours de cette étude est basée sur l'observation, la recherche documentaire, des travaux de terrain et la cartographie. Cette étude pourra être considérée comme

une boussole de solutions vu qu'elle va dépeindre ou fera l'état des lieux de la pollution dans la ville de Bamako, au cœur du Mali, par les déchets solides urbains. De ce fait, il s'agira pour nous de présenter le cadre général de la zone d'étude, de présenter ensuite les résultats de l'étude et enfin de faire une discussion de ces résultats.

1-Présentation du milieu d'étude

Bamako est la capitale et la plus grande ville du Mali avec une population de 4 227 569 habitants en 2023. Elle est située sur le fleuve Niger, près des rapides qui divisent les vallées supérieures et moyennes du Niger dans la partie sud-ouest du pays, et la ville est entourée de tous côtés par la région de Koulikoro.

Carte 1 : Cartographie de Bamako



Source : Moussa Fadiala BOCOUM 2026.

Bamako est le centre administratif de la nation. La ville est administrée à la fois comme un district de capitale distinct (distinct de toute région du Mali) et comme un cercle, et est divisée en six communes. Le port fluvial de Bamako est situé à Koulikoro, tout près, ainsi qu'un important centre régional de commerce et de conférences. C'est le septième plus grand centre urbain d'Afrique de l'Ouest après Lagos, Abidjan, Kano, Ibadan, Dakar et Accra. Les produits fabriqués localement comprennent les textiles, la viande transformée et les produits métalliques ainsi que l'exploitation minière. La pêche commerciale a lieu sur le fleuve Niger.

Bamako a connu un développement urbain important, avec la construction de bâtiments modernes, de centres commerciaux et de projets d'infrastructures visant à améliorer la qualité de vie de ses habitants. La ville abrite de nombreuses institutions notables, telles que l'Université de Bamako, le Musée national du Mali, le Zoo national du Mali et la Grande Mosquée de Bamako. C'est également le site de l'aéroport international Modibo Keita. Les bâtiments de Bamako possèdent un style architectural unique.

2-Matériels et méthodes

2-1-Matériels : données et outils d'analyse

Les données primaires ont été obtenues auprès de la DSUVA sur des données existantes et le mode d'évacuation des déchets urbains en général. Ensuite, les données qualitatives ont été obtenues suite à des entretiens avec des personnes ressources telles que les agents techniques du service de l'Hygiène-Assainissement des différents arrondissements de la ville, ceux du secrétariat général de la mairie et ceux du secrétariat général du ministère de l'environnement. Enfin, les données quantitatives ont été aussi collectées sur la base de nos questionnaires auprès de quelques associations/groupements (au moins 5 d'entre eux par arrondissements) des GIE/PME (Groupes d'Intérêt Economique/Petites et Moyennes Entreprises). Tous ces éléments de terrain ont été précédé de la phase de recherche documentaire pour mieux cerner le sujet d'étude mais aussi de l'observation directe sur le terrain. Toutes les données ont été dépouillées et traitées. Les outils suivants ont été utilisés pour collecter et traiter ces données de terrain :

- un appareil photographique a été utilisé pour les prises de vue des décharges sur le terrain et des activités du personnel du Centre de Valorisation et de Traitement des Déchets (CVTD),
- des guides d'entretien,
- les logiciels Sphinx, Excel, Word, et ArcGIS 10.3 ont respectivement été mis à contribution pour les traitements des données, la saisie (y compris les graphiques et tableaux) et les réalisations cartographiques.

2-2-Techniques de traitement des données

Il s'agit d'analyser les données recueillies suite à nos entretiens, les recherches bibliographiques et nos questionnaires. Une telle démarche minutieuse a permis de prendre en compte les causes du rejet anarchique des déchets solides urbains, la perception des populations riveraines des décharges vis-à-vis de l'insalubrité. A cela s'ajoute le danger de ces déchets solides urbains sur la santé humaine et animale, l'impact de ces déchets solides sur l'environnement et des

propositions de solutions pouvant atténuer leurs effets néfastes sur les Hommes ainsi que sur son milieu de vie.

3-Résultats

Les résultats que nous allons décliner ici montrent tout l'engagement de la DSPH à réduire drastiquement les déchets solides urbains pour un milieu de vie de plus en plus débarrassé des déchets et des odeurs qui en découlent au grand bonheur des « ouagavillois ».

3-1-Etat des lieux de la collecte des déchets solides urbains

La collecte et l'évacuation des déchets solides urbains laissent encore à désirer et risque de s'empirer si des mesures draconiennes ne sont pas prises à temps. Selon la DSUVA, la production de déchets solides dans la ville de Bamako était estimée à plus de 300 000 tonnes par an depuis l'an 2000 et ce chiffre va croissant car fonction de sa démographie. Seulement 50% de ces déchets sont évacuées dont 35% par les services techniques municipaux, 10% par le secteur privé et 5% par les groupements associatifs. Les déchets non-évacués s'entassent sur des terrains vagues ou dans des décharges non-contrôlés.

La Direction de la Propreté a rétrocédé toute sa clientèle aux GIE/PME adjudicataires des zones de collecte, se consacrant désormais exclusivement à la collecte des déchets issus des prestations de la Brigade Verte, des cantonniers et des groupements associatifs lors des journées de salubrité. Cela répond au principe « pollueur-payeur » prôné par le Code de l'Environnement du Mali, chaque ménage doit payer pour faire enlever ses ordures de façon appropriée. En 2019, 13 075 bacs à ordures ont été transportés Noumoubougou avec pour objectif de minimiser les distances entre les points éloignés de pré-collecte (ménages, établissements, etc.) et les centres de collecte selon le principe de proximité qui stipule que « la gestion des déchets et particulièrement leur élimination doit se faire aussi près que possible du lieu où ils sont produits, étant entendu qu'il est rentable et écologiquement rationnel de traiter les déchets dans les centres spécialisés les plus proches ».

Plusieurs activités sont réalisées Noumoubougou pour réduire la saturation du centre par les déchets solides, au nombre desquelles nous avons :

- Compactage des déchets : au niveau des cellules, les déchets sont déversés, épandus et compactés par couches successives par un compacteur « pieds de mouton ». Le compactage des déchets vise essentiellement à réduire la quantité/volume des déchets à enfouir, à réduire les odeurs pestilentielles, à éviter la prolifération des rongeurs et des mouches, à éviter les explosions dues aux poches de biogaz, à éviter l'envol des déchets sous l'action du vent.

Photo 1 : Compactage des déchets



Source : Moussa Fadiala BOCOUM 2026

- Compostage des déchets : les femmes associatives, sont chargées de la gestion de l'unité de compostage des déchets verts. Au total, 2240 sacs de 50kg soit 112 tonnes de compost ont été produits (pour l'année 2019). Suite aux formations reçues, elles nous ont témoigné que 100 kg de déchets permettent la production de 30 kg de compost, donc les 112 tonnes de compost produit équivaut à environ 400 tonnes de déchets fermentescibles, ce qui réduit les déchets à enfouir.
- Valorisation des déchets rigides (en verre) en granulés : organisée en association les femmes et jeunes de cette unité œuvrent d'une part à l'achat (bidons et bouteilles) et à la valorisation des déchets plastiques rigides en granulés et d'autre part à l'achat et l'écoulement (vente) des déchets plastiques légers auprès des sociétés de plastique de la place.
- Bassins de traitement du lixiviat des ordures ménagères sont constitués de deux (02) bassins en série (traitement primaire puis polissage) avec un volume total d'excavation : 15.206 m³, un talus revêtu d'argile à 10-6 cm/s et d'une géo-membrane de 1.5 mm d'épaisseur.
- Bassins de traitement du lixiviat des Déchets Industriels et Spéciaux (DIS) sont assis sur deux (02) niveaux de protection, deux (02) bassins en série pour évaluer les précipitations chimiques des métaux et contaminants, puis leurs oxydations.
- Le Réseau de captage et d'évacuation du biogaz est habilité d'acheminer l'évacuation du biogaz (méthane). Ce biogaz provient naturellement de la dégradation de la fraction organique des déchets en condition d'anaérobie. Il est acheminé par convection naturelle vers les puits de dégazage espacés de 50 m. Ce biogaz est constitué pour l'essentiel de dioxyde de carbone (CO₂) pour 40% - 60% et de méthane (CH₄) pour 45%-60%. Les autres constituants sont par ordre

d'importance l'azote (N₂), le sulfure d'hydrogène (H₂S) et des mercaptans (rapport d'activité de l'AEDD, 2023).

Photo 2 : Groupement des femmes dans le recyclage des déchets



Source : Moussa Fadiala BOCOUM 2026

De ces images, il ressort que ces groupements/associations de femmes travaillent sérieusement à faire le tri des déchets solides qui sont déversés au CET. Une fois le tri achevé, les déchets sont alors catégorisés et transportés vers des services spécialisés pour transformation au sein du CTVD. Parmi les étapes prochaines que subiront ces déchets solides, nous pouvons citer le compactage des déchets, le compostage pour obtenir des déchets fermentescibles pour les productions agricoles, la valorisation des déchets rigides en granulés pour être vendus aux industries évoluant dans la transformation du plastique, etc. Le traitement approprié des déchets solides urbains dépend en grande partie de l'efficacité de la collecte. De ce fait, des réflexions sur les modes de collecte s'intègrent logiquement dans la démarche du développement durable conformément à la composante 7 (« préserver l'environnement ») des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Ainsi, le schéma suivant a été proposé pour plus d'efficacité de cette valorisation en mettant un accent particulier sur la pré-collecte et collecte.

Figure 1 : Schéma simplifié de la gestion des déchets solides urbains de la ville de Bamako



Source : DSUVA, 2026

De l'analyse de la figure 1, il ressort que l'étape de la précollecte est très importante puisque qu'elle permet de dénicher les déchets dans les ménages, dans les structures ou usines de production, dans les établissements scolaires et les marchés. Cette étape, à elle seule ne saurait être la clé de voûte pour une résolution durable de l'insalubrité. Elle s'accompagne d'une collecte efficace à travers un centre de commandement tel que la DSUVA. Les deux autres étapes à savoir le transport et le recyclage sont déterminants pour la destination future desdits déchets collectés. Le dernier volet prend en compte l'aspect enfouissement, le tri, le traitement/nettoyage, le recyclage et la remise dans le circuit de consommation des objets recyclés ; ce qui fait que cette section demande beaucoup de moyens financiers.

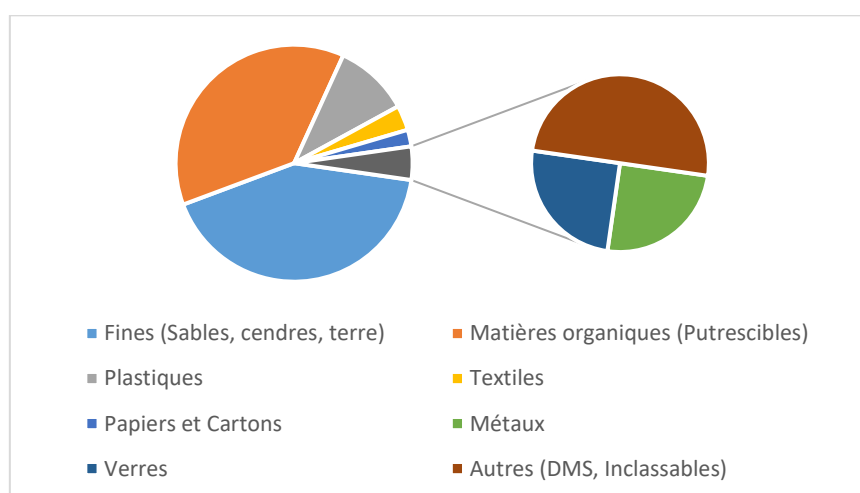
3-2-Insuffisance des politiques publiques à matière de gestion des déchets solides urbains à Bamako

Supportées en grande partie par le budget communal, les activités de la direction de l'hygiène assurent la salubrité de la capitale avec très souvent des appuis techniques, financiers et même matériels de l'Etat. Cette volonté politique donne des résultats encourageant même si beaucoup reste à parfaire. C'est dire que des difficultés existent, toute chose qui constitue inéluctablement un handicap pour l'atteinte des objectifs qu'elle s'est assignée. Les politiques publiques en place rencontrent d'énormes difficultés dans la gestion des déchets solides urbains. Au nombre desquelles, nous avons l'absence de conscience environnementale forte de la part des producteurs de déchets qui les rejettent anarchiquement dans la nature. Cette manière de faire rend difficile la tâche des collecteurs de déchets ainsi que du centre de tri.

A cela s'ajoute l'incivisme des populations à jeter les déchets solides très souvent hors des bacs à ordures. L'insuffisance des bacs à ordures dans les centres (les carrefours de la ville, devant les administrations, etc) de collecte en est une des difficultés majeures de la précollecte. L'exiguïté et le mauvais état des voies d'accès aux centres de collecte des déchets est un problème pour les camions-bennes assignés à la tâche. Garante de la propreté urbaine et de la salubrité publique, la commune urbaine de Bamako s'est dotée d'un Schéma Directeur de Gestion des Déchets (SDGD). Ce schéma directeur a aménagé un CET de soixante-dix (70) hectares dont l'exploitation a commencé depuis 2005 pour une durée de vingt ans. Actuellement ce centre semble dépassé avant échéance au vu de la quantité importante de déchets produits par les habitants par jour. Avec la population de Bamako, seulement une vingtaine de camions-bennes de la DSUVA convoient environ plus de 600.000 tonnes de déchets annuellement depuis 2015 au CET avec un taux de collecte estimé entre 50 et 60%. Lors de nos sorties de terrain, nous avons remarqué que le déversement anarchique des ordures à même le sol par les GIE/PME est monnaie courante et cela crée des nuisances olfactives.

Ainsi, les principaux producteurs de déchets dans la ville de Bamako sont : les ménages, entreprises, hôtels et restaurants, boutiques et kiosques, établissements scolaires et assimilés, les administrations, les unités industrielles, les formations sanitaires de toutes catégories. Certes, la DSUVA rencontre de nombreuses difficultés dans l'exercice des tâches qui lui sont assignées mais au vu des actions menées, il est plus que nécessaire de travailler à transformer ces difficultés en forces afin de pouvoir réduire de manière drastique l'insalubrité dans la ville. Cinq décharges sauvages sur dix prises comme échantillon lors de nouvelles sorties de terrain, pour une quantité de déchets solides d'une tonne, 63% sont des déchets plastiques (sachets plastiques, seaux usés, bidons, plats en plastique, ...), 27% sont des déchets solides biomédicaux, 5,1% sont des cartons et matières connexes, 2,6% pour les déchets ménagers (sacs, piles, boîtes,), 1,8% pour les matières inertes (les métalliques, bouteilles,) et 0,5% pour les autres matières. Le diagramme circulaire ci-dessous montre la composition des déchets solides urbains pour une quantité d'une tonne déposée au CTVD.

Figure 2: Composition des déchets solides urbains à Bamako



Source : Moussa Fadiala BOCOUM 2026

Les données de la figure 2 montrent que les questions d'environnement et surtout d'assainissement de la ville de Bamako figurent en tête de la liste des problèmes majeurs.

De cette figure, nous pouvons affirmer que les sachets plastiques, les seaux usés, les bidons, les plats en plastique et assimilés sont les matières les plus envahissantes de la ville (63%) avec leur cortège d'impacts environnementaux et sociaux. A leur suite, les déchets solides biomédicaux et les cartons bâtent le second record de la pollution. Bien qu'au centre des nouvelles orientations en matière d'environnement urbain, Bamako présente le spectre d'une ville menacée au plan environnemental. Ainsi, sa population en forte croissance, connaît une recrudescence des

maladies infectieuses dues à la faiblesse des équipements d'assainissement et à la qualité peu satisfaisante des services urbains assurés, surtout ceux en rapport avec l'assainissement.

4. Discussion

Le Mali à l'instar d'autres pays en voie de développement, connaît une urbanisation galopante marquée par une croissance rapide de sa population rurale comme urbaine. A l'orée 2030, la capitale Bamako comptera environ 8 millions d'habitants avec un taux d'urbanisation de +80% selon les projections de l'INSTAT. Par translation, les déchets ménagers ont également connu, au cours des dernières décennies, une augmentation rapide en raison de l'urbanisation accélérée qui a caractérisé le siècle dernier selon Thomart et al (2005). Ces auteurs arrivent à expliquer que le phénomène le plus critique dans les pays en développement est la gestion des déchets ; ils exposent que c'est l'un des domaines importants dans l'interaction entre activités humaines et environnement.

Pour Z. Zongo, (2021 :75) « cette augmentation de la population urbaine est source de modification de la structure urbaine avec l'expansion des quartiers précaires et une forte demande des services sociaux urbains qui sont parfois mal assurés, en l'occurrence le service de collecte et d'élimination des déchets ménagers ». E. Ouedraogo (2015) cautionne cette idée en expliquant que dans les villes du Sud, et singulièrement celles d'Afrique, la gestion des déchets notamment ceux plastiques est l'un des deux principaux problèmes de dégradation de l'environnement avec le manque d'hygiène. De ce fait, la collecte et l'élimination des ordures ménagères s'avèrent préoccupantes pour les autorités locales. Cela a incité le gouvernement malien à prendre un décret conjoint N°98-323/PRES/MEE/MATS/MIHU/MS/MATT du 28 juillet 1998 portant réglementation de la collecte, du stockage, du transport, du traitement et de l'éliminations des déchets urbains. Ainsi, de nombreux auteurs traitant de la source de production des déchets solides urbains sont unanimes sur le fait qu'elle provient du changement des modes de consommation des ménages.

Pour notre part, nous disons que les sources de prolifération des déchets solides urbains en plus du changement des modes de consommation, s'ajoute la croissance démographique, l'évolution des activités économiques et l'amélioration du niveau de vie des populations. C'est dire que la forte urbanisation du territoire, la transformation des habitudes de consommation et la forte croissance démographique ont pour conséquence immédiate une forte production de déchets avec son corollaire d'impacts environnementaux et sociaux. La libéralisation de la filière des déchets urbains engendre beaucoup de difficultés en termes d'optimisation de collecte en témoigne les

données de terrain nous montrant que seulement 50% des déchets produits à Bamako sont généralement évacués.

Parmi eux, 35% sont collectés par les services techniques municipaux, 10% par le secteur privé et 5% par les groupements associatifs. Cette situation exclue les vulnérables sociaux en termes de moyens financiers de remplir leur obligation de salubrité à savoir trouver un endroit propice pour stocker les déchets qu'ils produisent ou se les faire ramasser auprès des GIE/PME en s'abonnant. B. D. Idani (2010) dans son mémoire de recherche, renforce cette idée en affirmant que les non abonnés, s'ils ne font pas appel au service des informels pour se débarrasser de leurs déchets, vont eux-mêmes les déposer dans les centres de collecte ou les dépotoirs sauvages créés spontanément, notamment sur les terrains non occupés de la ville ». C'est dire que la gestion intégrée des déchets implique plusieurs méthodes d'élimination comme la réduction à la source, le recyclage, la réutilisation, la récupération d'énergie ou l'incinération. La mise en décharge contrôlée permettra donc de minimiser l'impact environnemental des flux de déchets urbains.

Les techniques de gestion des déchets comprennent la prévention, la réduction, la réutilisation, le recyclage, la récupération et l'élimination. Pour ce qu'est des moyens d'élimination des déchets, il faudrait mener des séances de sensibilisation pour inculquer aux populations une éducation environnementale. Pour nous, cette éducation environnementale doit être axer sur une forme de culture à utiliser fréquemment les bacs à ordures et les décharges contrôlées. En rappel, nous rencontrons deux types de décharges : celles dites « contrôlées » lorsque le site est « aménagé » à cet effet par la municipalité avec une clôture et très souvent un gardien veillant au grain pour éviter les incursions nocturnes. Nous parlons de décharge « sauvage ou anarchique » parce qu'elle est fondée sous l'initiative des populations, très souvent clandestine car ne répondant à aucune éducation environnementale, ne respectant aucune norme de protection sanitaire des riverains et méconnaissable des autorités municipales. La mise en décharge constitue la principale alternative pour la destination finale des déchets car l'incinération qui nécessite des technologies appropriées pour le traitement des gaz et des fumées est extrêmement coûteuse. Parmi les technologies utilisées pour la gestion des déchets figurent le recyclage des matières et plus particulièrement celles plastiques qui sont massivement utilisés dans les pays à faibles revenus comme le nôtre.

Cependant, il est important de remarquer que bon nombre de ces décharges sont implantées dans des zones défavorables ou quartiers précaires dont l'accessibilité en saison hivernale reste un parcours de combattant. Ainsi, les déchets qu'elles renferment ne disparaîtront pas mais continueront à avoir un impact insidieux sur la santé publique et sur celle de l'environnement. Les impacts négatifs qu'ils ont, agissent sur l'organisation du paysage dont la flore, la faune, l'air comme les fumées d'odeurs désagréables et incommodes pour l'eau à travers la

turbidité, l'eutrophisation et la désoxydation. Les déchets solides municipaux enfouis dans des décharges municipales ont un recouvrement de 50% et 70%. Le reste est disséminé un peu partout dans des dépôts sauvages tels que les réserves de quartier, les parcelles non aménagées et les creux laissés par l'exploitation humaine. Cependant, il serait bien de remarquer que le schéma directeur d'Aménagement de Bamako a convaincu plus d'un à travers ces grands aménagements. Cela a donné lieu à des décharges modernes qui sont en cours de construction comme solution à la gestion des déchets urbains à Bamako.

Une autre méthode d'élimination des déchets solides urbains par les populations est l'incinération à l'air libre par les ménages mais aussi sur les décharges et les dépôts sauvages est une pratique fréquemment observée lors de nos sorties de terrain. Pourtant, la combustion notamment des plastiques contribue de manière significative à la dégradation de la qualité de l'air en libérant des dioxines, du dioxyde de soufre et des furanes nocifs pour l'organisme après inhalation ; d'où des risques sanitaires importants sur les Hommes et leur environnement.

Conclusion

La commune urbaine de Bamako fait face à de nombreux défis à matière d'assainissement car la décentralisation n'a pas été suivie de moyens suffisants pour poser les bases de leur indépendance économique. Parmi toutes les responsabilités municipales, la gestion des déchets (solides, liquides et biomédicaux) demeure l'une des plus complexes, des plus nobles pour les élus locaux et leurs collaborateurs car il s'agit d'un domaine polyvalent qui nécessite la prise en compte d'une multitude de thématiques. L'une des ambitions, dans un futur proche, de cette Direction est de considérer Bamako comme un pôle de référence sous régionale parce que la ville aurait su faire du ramassage et de la valorisation des déchets solides son cheval de bataille en intégrant une nouvelle approche de gestion des déchets solides municipaux, la disponibilité des partenaires à accompagner les initiatives innovantes allant dans le cadre de la propreté de la ville.

Comparativement aux années 2000, la superficie d'occupation urbaine a doublé concomitamment avec la production des déchets tandis que les moyens logistiques sont restés immuables et les espaces de stockage de ses déchets intacts. Ainsi, au regard des activités menées et les résultats dévoilés, il ressort qu'une étude adéquate s'impose afin de trouver des méthodes de gestions efficaces à cette multitude de déchets que produisent ses habitants. Dans une perspective à court terme pour la DSUVA, il faudrait commencer à : réhabiliter les voies d'accès aux centres de collecte, organiser des rencontres d'échange avec les industriels, les représentants des formations sanitaires et des officines pour le traitement de leurs déchets au niveau de Noumoubougou,

intensifier les opérations de déguerpissement des boutiques et marchands installés sur les berges des caniveaux et effectuer leur curage.

Également, nous préconisons d'octroyer plus de financements pouvant permettre à la DSUVA de mettre en place une politique efficace de réduction des déchets et de leurs coûts de transport vers des centres de traitements spécialisés. Heureusement qu'un conseil de ministres a examiné un projet de loi dont l'applicabilité est très attendue par les défenseurs de la nature même si ce projet de loi est une relecture de la loi N°024-2014 du 03 juillet 2014 portant interdiction de la production, de l'importation, de la commercialisation et de la distribution des emballages et sachets plastiques non biodégradables au Mali. Cette loi va améliorer les conditions de travail de la SANUVA puisse que les déchets non biodégradables feront désormais place à ceux dégradables avec un accompagnement financier pour le traitement de ceux restants et/ou antérieurement. Notre souhait sera d'abordé prochainement une étude sur les impacts de ces déchets solides urbains sur les composantes de l'environnement.

Références bibliographiques

Assemblée Nationale : Loi N° 055-2004/ AN portant Code général des collectivités territoriales au Burkina Faso.

Assemblée Nationale : N°024-2014 du 03 juillet 2014 portant Code de l'Environnement au Mali, 148 articles.

Bases Nationales de Données Topographiques, IGB/BNDT, 2012.

Décret N° 98-323/PRES/PM/MEE/MATS/MIHU/MS/MTT portant réglementation et la Collecte, du stockage, du transport, du traitement et l'élimination des déchets urbains au BURKINA FASO, 1998.

IDANI B. Daniel, 2014, SIG et gestion des déchets solides à Ouagadougou : cas de secteur 30 de l'arrondissement de Bogodogo, Mémoire de Master professionnel en SIG, option : Gestion de l'environnement et développement durable, UJKZ.

OUEDRAOGO Rawelguy Ulysse Emmanuel, 2015, Le péril plastique à Ouagadougou : Pratique urbaine et préservation environnementale, Thèse de doctorat unique en Géographie, Ecole Doctorale Lettres, Sciences Humaines et Communication, Laboratoire Dynamique des Espaces et Sociétés à l'Université de Ouagadougou.

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION (RGPH) DU BURKINA FASO DE 2022, 2023 : Résultats préliminaires, INSTAT, Bamako.

Schéma Directeur de Gestion des Déchets (SDGD) actualisé en 2019 de la Direction de Salubrité Publique et de l'Hygiène (DSUVA).

www.plasticseurope.org, consulté le 02 Juin 2021.

ZONGO Zakaria, 2021, Gestion des déchets solides ménagers et inégalités environnementales dans la ville de Koudougou, Mémoire de Master de Recherche, Université Norbert ZONGO.